

# La Petite Tunisienne

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1<sup>re</sup> page, 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page, 3 fr. Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

## BIZERTE AUTREFOIS...

ET AUJOURD'HUI

Il y a trente ans Bizerte n'était encore qu'une modeste petite ville indigène de 3000 habitants dont 2 ou 300 européens, parmi lesquels très peu de français, quelques fonctionnaires et de rares colons.

Dès 1886 le gouvernement s'était pourtant préoccupé de rendre à l'antique Hippou quelque chose de son ancien mouvement commercial et de sa vie, cependant en 1889 elle n'avait encore ni chemin de fer, les bateaux de la Cie Gle Transatlantique assurant le service de la côte Alger-Bône-Tunis n'y faisaient même pas escale, elle n'avait de relations avec Tunis que par les mahonnaises que fréquentaient son petit port ou par les antédiluviennes pataches qui ne marchaient pas à moins de cent piastres soit soixante francs, et l'on mettait tout un jour pour accomplir le trajet de 65 kilomètres.

Ce fut un événement considérable dans l'histoire de Bizerte le jour où la Transat créa l'escale si impatientement attendu.

Voici comment nous relations le fait en mars 1889 :

### L'escale de Bizerte

Bizerte est enfin dotée de l'escale de la Cie Gle Transatlantique si impatientement attendu. Le paquebot sifflera joyeusement à l'entrée du port en création et la foule le saluera de ses hurrahs à l'heure du départ pour Bône ou pour Tunis.

C'est là une grande et importante transformation pour cette petite ville qui deviendra un centre important dans l'avenir. A partir de ce jour, des communications régulières étant établies, Bizerte verra son commerce s'accroître dans de notables proportions.

Remarquons que tout paraît concourir à sa prospérité. Un service de messageries a été récemment créé par M. Marcellin, de telle sorte que soit par mer, soit par terre, Bizerte sera desservie tous les jours.

Il y a longtemps que les Bizertins réclamaient ces améliorations à leur situation commerciale; elles leur sont enfin accordées; aussi peut-on juger de leur satisfaction.

Dans un précédent article, dû au distingué député de la Seine, M. de Lanessan, dont on connaît le remarquable ouvrage sur la Tunisie, nous avons appelé l'attention sur le rôle que peut jouer le port de Bizerte. Les derniers événements nous font espérer que nos vœux se réaliseront.

On sait que les premiers travaux du port sont commencés, et certes ils sont en bonnes mains. Ce sont les grands entrepreneurs du canal de Suez, du canal de Panama et du port d'Arvers, MM. Couvreaux et Hersent, qui en sont chargés.

Depuis quelques jours, le directeur des travaux et les ingénieurs sont arrivés sur les lieux et s'occupent activement de tout installer.

Une fois qu'on a mordu à la pomme, on en arrive à la croquer tout entière. Ce sera le cas pour Bizerte; d'abord, l'agrandissement de la passe; ensuite le port de commerce complètement terminé; enfin, en dernier lieu, le port militaire.

Autrefois, Bizerte avait été, comme aujourd'hui, une escale de la ligne de Bône-Tunis, mais au bout d'un certain temps, la Cie Gle Transatlantique l'avait délaissée, on ne sait trop pour quel motif.

Depuis, un petit vapeur, l'« Aivoli » fit quelques voyages entre Tunis et Bizerte; malheureusement le service était assez irrégulier et le navire bien

insuffisant. L'« Aivoli » allait aussi de Tunis à Nabeul.

Le commencement des travaux du port a tout transformé. D'abord nous voyons M. Marcellin qui établit des messageries; puis la Cie Gle Transatlantique se décide à remettre en faveur son ancienne escale. Cette fois nous osons espérer que l'affaire sera définitive.

Nos lecteurs observeront la corrélation qui existe entre ces deux faits: le commencement des travaux du port de Bizerte et la réouverture de l'escale de Bizerte.

Certes, les entrepreneurs qui se sont chargés de mener à bien ces travaux, avaient un intérêt de premier ordre à s'assurer les moyens de communication les plus directs, les plus faciles, les plus sûrs.

Certes, la Cie Gle Transatlantique, voyant le mouvement amené par les travaux, a reconnu pour elle un intérêt direct à favoriser Bizerte.

Mais il faut tenir compte aussi dans cette affaire d'un homme politique, qu'il est inutile de nommer (1) et dont la secrète influence a contribué par dessus tout à aplanir les difficultés et à procurer à la ville de Bizerte la ligne de paquebots si utile à sa prospérité.

Tout en défendant ses propres intérêts engagés dans la construction du port, il a contribué à satisfaire l'intérêt général. Grâce à lui, peut-être, les négociations ont favorablement abouti et Bizerte lui devra d'être redevenue escale.

L'homme politique en question a bien employé à son influence. Si tous en faisaient autant, quel Eden deviendrait notre France parlementaire. Mais, si la mer bouillait... les poissons cuiraien. Bizerte a son escale, c'est très beau. Plaudite Bizertins.

Que de chemin parcouru depuis cette époque! En 1890 l'ensemble du mouvement de la navigation n'était que de 363 bateaux --- la plupart des mahonnaises --- avec 8300 tonnes alors que pendant la guerre la moyenne mensuelle était de cinq cents navires jaugeant des millions de tonnes.

On conçoit aisément que les Bizertins qui ont vu depuis le 11 novembre dernier les mouvements de leur port ralentir considérablement cherchent les moyens de le ranimer en obtenant une part des minerais de l'Ouenza, à la rigueur le Bou-Kadra ferait bien leur affaire. Mais les Algériens --- les Bônois plutôt --- ne veulent rien entendre. Ils veulent garder pour eux les 40 millions de tonnes de l'Ouenza, les millions de tonnes du Bou Kadra, les millions de tonnes du Kouif, les millions de tonnes du Djebel Onk, ils oublient ces chers voisins qu'ils risquent de crever d'une indigestion de minerais...

Nous nous expliquerons là-dessus, si on nous met au pied du mur, et dirons comment l'Algérie nous a ravi des millions de redevances et la sortie par Bône de notre propre minerai.

JEAN-SANS-PEUR.

## BULLETIN

### IL Y A CENSURE... ET CENSURE

On parle toujours des abus de dame censure sans jamais préciser laquelle, car en Tunisie la presse a le privilège d'être soumise à deux censures: une militaire comme de juste et une civile qui ne se comprend pas ou

(1). — Il s'agissait du sénateur de Constantine M. Lesueur.

qui ne se comprend plus aujourd'hui.

C'est généralement la seconde qui ordonne à l'officier-censeur les échoppages que l'on constate à tort et à travers chez nous et chez nos confrères, et dont la « Dépêche » se plaignait assez vivement parce qu'elle avait dû subir les outrages auxquels nous sommes aujourd'hui habitués --- façon de parler, car nous ne les subissons pas gais et contents et le cœur à l'aise comme dit la chanson.

usé ou plutôt abusé des colis-postaux pour faire venir sa marchandise, il ne peut y avoir deux façons d'interpréter la loi: c'est ce que pensera, sans doute, le parquet de Tunis.

### La Tunisie est un pays charmant

La Tunisie est un pays charmant, assurément pour les heureux mortels qui savent s'y tailler de grosses prébendes et pour ceux --- les malins --- qui savent cumuler les emplois productifs.

Dans le monde indigène, MM. B. H. et B. K. sont les prototypes du genre. Pendant que le premier remplit toujours les fonctions de « procureur du Bey », si l'on peut dire, à l'Ouzara avec celles de Cheikh el Medina et de président de la Municipalité de Tunis --- trois fonctions différentes et lucratives --- le second cumule avec celle de l'interprète de S. A. le Bey --- introducteur des ambassadeurs et général de Division --- celle plus modeste, mais plus rémunératrice de directeur de l'imprimerie officielle arabe et du journal idem.

Nous ne récriminons pas comme nos correspondants qui appellent notre attention sur ces cumuls, nous constatons simplement que le cumul de ces deux personnages pourraient aisément faire vivre plusieurs honnêtes familles de mutilés ayant fait bravement leur devoir sur le front.

### A la Direction de la Sûreté

Depuis le protectorat français, M. Fabre, le nouveau directeur de la Sûreté publique, à qui nous souhaitons la bienvenue, est le troisième commissaire central qui nous vient de Toulon pour diriger notre police. Le premier en date fut un Robert, qui dut repartir en laissant de tristes souvenirs; le second, par contre, M. Balossy, victime de la haine du triste Millet, résident général, ne laissa que des regrets; quant à M. Fabre, nous nous demandions pourquoi c'était encore Toulon qui nous le fournissait? La publication de ses excellents états de services d'abord, et de sa ville natale, ensuite nous en donnent l'explication: M. Fabre est originaire de l'Aude, tout comme M. Blanc et M. At, alors, vous comprenez, la petite patrie.

Mais cela n'empêche point que notre sécurité ne soit en de bonnes mains, car M. Fabre a donné à Toulon la mesure de son savoir-faire.

### Le docteur Masselot

M. le docteur Masselot, fils de l'ancien payeur principal aux armées en Tunisie, et neveu de M. le contrôleur civil Masselot, vient de s'installer à Tunis, où nous sommes sûr qu'il rencontrera les sympathies que son regretté père y a laissées, car il était unanimement estimé de toute la colonie française.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

### Rosa Luxembourg

Rosa Luxembourg avait ses partisans, ses adeptes, ses disciples. De jeunes admirateurs accouraient de loin pour boire sa parole et baiser, en signe d'obéissance, l'ourlet de sa robe. Ses geoliers ont été débordés par les lettres de sympathie venues de tous les coins du monde. Elle avait des camarades fervents, des amis sincères... Surtout, elle avait eu sa pléiade d'amoureux.

Quand les laides sont aimées, c'est pour de bon. Rosa Luxembourg l'a été passionnément. Si l'on fouille dans sa vie privée, il se peut que l'on jette un jour, en pâture au public, les noms connus de ceux qu'elle avait élus.

De tous ses romans un est à retenir, le plus joli, puisqu'il lui fit oublier l'Internationale tout entière, pour un Français.

C'est en Haute-Savoie, dans le petit village de la Roche-sur-Foron, qu'elle vint abriter son bonheur.

Dans ce décor romantique de cascades, de cimes neigeuses, de sapins hauts comme des cathédrales, de pâtures où s'égrènent les clarines des troupeaux, cette meneuse de foules à qui l'on n'osait donner d'âge, allait vêtue d'une robe blanche comme une fiancée et sur sa sombre chevelure éplorée se tressaient en couronnes les fleurs de la montagne... Et c'est ainsi qu'à leur grand étonnement, des camarades la surprirent. D'abord, ils s'écartèrent respectueux de cet amour... Et puis comme les jours passaient, que Rosa ne donnait plus signe de vie, ses amis prirent peur. Rosa appartenait à la Cause, elle n'avait plus le droit de disposer d'elle-même. On vint la chercher et l'idylle prit fin...

Rosa Luxembourg ne cachait pas d'avoir plusieurs fois aimé...

Sa vie militante était d'ailleurs intimement liée à sa vie sentimentale. C'est avec son fiancé, un étudiant polonais, qu'elle avait réuni les documents de son

premier livre sur l'avenir de la Pologne. Son mari, un Allemand, mort tuberculeux, en pleine jeunesse, fit d'elle une marxiste farouche... Elle parlait volontiers de quelques autres de ses grands amis, ardents comme elle à la lutte.

Mais si l'on faisait une discrète allusion à son roman de la Roche-sur-Foron, elle mettait une main sur ses yeux et ne répondait pas.

### La grève à Tunis

Tous ces jours-ci on ne parlait à Tunis que de grèves: grève des balayeurs de rues; grève des trotteuses; grève des dockers, et finalement grève en perspective des employés des tramways.

Nous ne connaissons rien de la grève des trotteuses qui ressort de la compétence de la police des mœurs et le cas échéant des docteurs du dispensaire; quant à celles des dockers et des balayeurs, elles sont le résultat de l'envoi en France des travailleurs coloniaux qui reviennent pour la plupart complètement transformés, avec des idées et une mentalité toutes différentes de celles qu'ils avaient avant leur départ --- surtout quand on voit des drôlesses venir les relancer jusqu'ici, offrir même de l'argent aux parents pour pouvoir les ramener en France, ce que le gouvernement devrait empêcher d'une façon absolue en employant la manière forte, s'il le faut, vis-à-vis de ces femelles de bas étage --- ce sont ces coloniaux qui poussent leurs coreligionnaires demeurés au pays dans la voie des revendications en leur racontant des histoires à dormir à bout; ce sont eux qui leur font accroire qu'un balayeur de rues de Paris gagne des 15, 18 et même 20 francs par jour; qu'un docker de Marseille, de Nantes, de Bordeaux ou du Havre ne travaille pas à moins de 2 fr. 50 ou 3 francs l'heure, et qu'ils doivent demander autant puisqu'ils font le même travail! Et les pauvres cornichons emballés par tous ces racontars se mettent en grève.

On voit donc aujourd'hui l'erreur funeste qui a été commise d'envoyer nos protégés travailler en France. Le mal est fait, il est grand, mais non irréparable, et il faut s'employer à en limiter les effets en employant la main-d'œuvre coloniale, celle qui revient précisément de France, celle qui parle trop, en lui allouant un maximum de salaire journalier de 2 fr. 50 à 3 francs jusqu'au jour où nos dirigeants auront compris qu'il est exorbitant de faire payer le pain douze sous le kilo dans un pays où le blé surabonde, s'entasse sur tous les quais, pourrait dans les meules ou les gares alors qu'en France il est taxé à 0 fr. 45 le kilo! Quand on aura supprimé la taxe de soixante francs le quintal de blé qui nous a valu la vie chère et qu'on l'aura ramenée à 45 francs tout naturellement le prix de la semoule, du couscous et des pâtes diminueront, et les exigences des ouvriers également. On verra revenir peu à peu les prix d'avant-guerre parce que le travailleur pourra manger à sa faim avec moins d'argent et en gagnant moins.

Mais il faut commencer par la réduction du prix du blé si l'on veut arriver à un résultat.

En attendant ce jour heureux, pourquoi n'emploierait-on pas les fonctionnaires de l'Enseignement, des Finances ou autres Travaux publics, récemment syndiqués et affiliés à l'Internationale ouvrière pour convaincre les camarades en grève que l'existence n'est tout de même pas la même ici qu'en France, qu'elle y est moins chère et qu'ils ne peuvent par conséquent pas exiger des salaires égaux à ceux des camarades de la métropole.

Nous sommes certains que les camarades amicalistes, mués en syndicalistes affiliés à l'Internationale ouvrière pourraient être utilement employés dans les négociations engagées.

### Hyménée

Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Sion Guez, représentant de commerce, fils de M. Rebbi Nessim Haf Guez, notaire à Tunis, avec la toute gracieuse Mlle Emma, fille de M. Israël Guez, et nièce de M. Chalom Zerah, négociant.

La Bénédiction Nuptiale leur sera donnée le lundi 14 avril 1919, à 5 heures de l'après-midi, au n° 12 de la rue de l'Alfa.

Nos vœux les plus cordiaux et empresés aux époux et à leurs familles.

Ce qu'il faut lire :

LA BAIONNETTE

J'AI VU

LA VIE AÉRIENNE

# L'HEURE EST GRISE

Il est certain, dit le « Messager de l'Algérie », que nous traversons une période pénible de dépression morale. Cette dépression devait nécessairement se produire après 52 mois de tension nerveuse excessive. Elle s'est trouvée singulièrement aggravée par cinq mois d'incertitude due aux interminables délibérations de la Conférence de la Paix.

Aussi se produit-il ce phénomène plutôt extraordinaire que si, au point de vue matériel, nous nous acheminons lentement vers le rétablissement d'un état de choses normal, l'esprit public ne suit nullement une évolution parallèle. Subissant on ne sait quel vague malaise, déçu et mécontent, plein d'appréhensions indéfinissables, il est en train de perdre la conscience, si forte en novembre dernier, de la victoire : on dirait que nous faiblissons dans la mesure où grandit l'arrogance allemande.

On assure que non seulement M. Clémenceau a saisi ce fléchissement de l'opinion, mais qu'il a aussi fait partager à ses collègues l'impression qu'il éprouve. Aussi laisse-t-on prévoir que quelques doses de strychnine viendront, avant peu, donner au moral populaire le coup de fouet nécessaire, pour stimuler les volontés et les énergies.

J'y compte. Mais je voudrais aussi que, sans attendre le réconfortant officiel, tous nos amis se mettent en devoir de ressusciter en eux-mêmes l'idéal que nous ne devons jamais perdre de vue et qui suffit à donner aux volontés le but dont, en ce moment, semble s'être affaiblie la nation.

Nous avons traversé une crise terrible, au cours de laquelle, en citoyens libres et conscients de nos devoirs envers la Patrie, nous avons abdiqué tous nos droits entre les mains des hommes investis de la Défense Nationale.

Mais cette période est passée. De soldats nous avons à redevenir citoyens. Un nuage noir s'amasse à l'Est, d'où la vague bolcheviste menace de déferler sur l'Europe entière. Raison de plus pour qu'aux rêveries malades et cruelles issues de l'âme russe, nous opposions le concept clair et précis de l'esprit français : plus de justice ! plus de liberté !

En d'autres termes, si nous sommes tentés d'éprouver quelques défaillances, souvenons-nous que nous sommes républicains et donnons-nous pour objectif de travailler au triomphe des principes démocratiques, épurés par les quatre années de rudes épreuves qu'ils viennent de traverser.

Reprenons la lutte pour la victoire du juste et du vrai, au point même où elle fut interrompue par la sau-

vage agression de 1914. Ce sera le meilleur antidote aux affaiblissements aux dégâts de l'heure présente. C'est ainsi que nous retremperons nos énergies et que nous entrerons dans l'accomplissement des destinées réservées à une grande démocratie victorieuse.

CHARLES LADET.

## LE RAPT DES PHOSPHATES

de KALAA-DJERDA

Quand l'illustre M. Mougeot, sénateur de quarante sociétés nauséabondes, et avocat-conseil de la San-Stefano voudra-t-il répondre à la question ci-après que lui posait le « Bon Sens Financier » dans son numéro du 10 juin 1912, et tout récemment dans celui du 17 janvier dernier :

*L'histoire des Phosphates Tunisiens restera comme une des plus curieuses dans le domaine des anomalies et des monstruosité de certaines affaires financières.*

*Qu'on le remarque bien : il ne s'agit pas ici de racontars ou d'inventions de publicistes en mal de copie, il suffit d'ouvrir le Journal Officiel du 10 janvier 1912, pages 26 et 27, pour mesurer l'ensemble des mesures frauduleuses et dolosives qui ont présidé à la constitution de l'affaire de Kalaa Djerda (Paroles de M. Dumas, député).*

*Et plus loin l'honorable interpellateur s'écrie : « Je me demande si l'on a songé à ce que pouvaient penser ces Arabes dépouillés, volés, en voyant le représentant de la France consacrer par sa présence, réaliser lui-même l'acte qui les vole, en criant de façon monstrueuse non seulement leurs droits à eux, mais encore les plus élémentaires notions du droit tout court. » (Journal Officiel, page 26, 5<sup>e</sup> colonne).*

*Vous avez bien lu : les mots ne sont pas machés, les Arabes, véritables propriétaires des phosphates ont été dépouillés et volés, et c'est un membre du Parlement qui, au nom de la tribune, dénonce publiquement l'iniquité.*

*Aujourd'hui, nous posons la question à M. Mougeot et à M. Galicier : Quand et comment les 400 Arabes ont-ils été indemnisés ?*

## Marine Nationale

AVIS

La Marine a l'intention de faire construire des bureaux pour la préfecture maritime à la Baie-Ponty.

M. les entrepreneurs peuvent prendre connaissance du dossier tous les jours dans les bureaux du Directeur des Travaux Hydrauliques à la Baie-Ponty, du jeudi 10 avril courant au lundi 21 du même mois.

Les soumissions devront être déposées au cabinet du Directeur des Travaux Hydrauliques à la Baie-Ponty ou lui être adressées par lettre recommandée avant le lundi 21 du même mois à 11 heures du matin.

## La liste noire en Suisse

Il y avait une liste noire en Suisse tout comme en Espagne, en Hollande, en Suède, en Norvège, en Argentine, au Brésil, etc., etc., qu'on ne nous a jamais fait connaître, puisque les journaux de la Suisse française et même de la Suisse allemande parlent de démarches qui seraient entreprises auprès des gouvernements de l'Entente dans le but d'abolir la liste noire des maisons suisses ayant enfreint les décrets alliés.

Il faut admettre, disent les journaux genevois, que la délégation suisse n'a pas de sujet plus urgent à traiter pour le ravitaillement de la Suisse, ou qu'elle ignore les motifs graves qui ont valu à nombre de maisons de commerce suisses et naturalisées l'honneur de la liste des « business libérés » sans quoi elle n'irait pas au devant d'un échec aussi certain, et si logique. Pourquoi pas, pendant qu'on est dans la misère, ne pas demander l'absolution de Guillaume l'assassin.

En admettant que quelques maisons aient été frappées hors proportion des infractions commises délibérément et reprochées, il ne faut pas oublier que toutes savaient très bien à quelles mesures elles s'exposaient en trafiquant avec l'ennemi. Les difficultés auxquelles elles se sont exposées sont aussi justifiées que les griefs des Alliés envers ceux qui ont pourvu au ravitaillement des Centraux. Et c'est pourquoi cette demande de pardon — qui sent si fort l'Outre-Rhin — nous paraît heureuse.

N'oublions pas que si les Centraux avaient été victorieux, ces maisons suisses ou naturalisées se garderaient bien de revendiquer leur réhabilitation de la part des Alliés. Elles tiendraient à bonneur au contraire, de faire constater au Metalum ou à Militaria, à Berne, qu'elles ont toujours été du côté du plus fort, ou plutôt du côté qui rapportait le plus, qu'elles ont toujours eu foi dans la grande nation... de proie, et qu'en engageant leur intérêt et leur honneur, elles n'ont pas craint les foudres de l'Entente. Naturellement, elles demanderaient des facilités spéciales au détriment des maisons de commerce vraiment suisses, et nul doute qu'elles obtiendraient gain de cause.

Le sort en a décidé autrement, et les procédés de pression et d'intimidation, système « Kultur » n'ont plus cours, pas plus que les marks. Il est donc juste que les maisons de commerce suisses, et elles sont nombreuses, nous le constatons avec plaisir et bonheur, qui sont demeurées correctes et vraiment suisses pendant la guerre, aient encore longtemps des facilités que ne doivent plus connaître des accapareurs et

contrebandiers au profit de l'Allemagne.

Que les maisons suisses qui se sentent injustement ou trop durement frappées interviennent directement ou par l'organe des Chambres de Commerce, soit, mais que le Gouvernement fédéral ou la S.S.S. prête son appui officiel à ceux qui n'ont pas craint de lui créer des difficultés pendant la plus grande des guerres, nous ne pourrions jamais assez nous élever contre pareille manœuvre.

N'oublions pas que, du fait de cette contrebande criminelle, l'Allemagne a pu tenir longtemps, disons de quelques minutes seulement, mais combien de braves poilus, rappelés dans ces ultimes minutes, ne rentreraient plus. Nous concluons donc à ce que ces maisons aient le même régime économique que celui qui sera imposé aux firmes allemandes. Elles ne sauraient rougir d'être en si bonne compagnie.

## CHRONIQUE SOUSSIENNE

Pour la visite résidentielle

Notre ville se prépare à recevoir le ministre avec éclat et la sympathie due au premier magistrat de la République en Tunisie.

Depuis l'annonce officielle de la visite résidentielle, notre éminent maire se dépense sans compter pour que le ministre emporte une forte impression de la capitale du Sahel, la perle de la Tunisie, un peu trop délaissée aujourd'hui par la Cie de Gafsa, grâce à des complicités qu'il faudra rechercher.

Pendant qu'à Sfax le port présente une grande animation avec tous les cargos faisant leur plein de chargement de phosphates, le nôtre, hélas ! est d'un vide désespérant.

Pourquoi avons-nous tant bataillé pour avoir une part de l'exportation des phosphates ? Pourquoi avons-nous tant réclamé le chemin de fer d'Aïn-Moularès Henchir-Souatir si ce n'est pour donner du trafic à notre ville et de l'animation à notre magnifique port, désespérément vide, ou presque, si ce n'est pour avoir plusieurs trains journaliers déversant dans notre ville des flots de voyageurs alors qu'aujourd'hui la circulation sur Henchir-Souatir est réduite à une circulation tri-hebdomadaire, non, ce n'est pas pour cela que nous avons bataillé pendant des années et des années, et nous espérons et comptons sur notre dévoué et infatigable maire pour dire au ministre que la guerre étant finie notre ville a besoin tout comme Sfax de ses phosphates pour lui redonner l'activité commerciale à laquelle elle a droit.

## MAISONS RECOMMANDÉES

G de Fabrique de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco. A. FARUGIA, Succr, 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis.

G Grand Hôtel 1<sup>er</sup> ordre SOUSSE, Lavit, propriétaire.

G Grands Magasins de Nouveautés de la Petite Paris, avenue de France, — Tunis. Bami Frères et Cie, pp<sup>tes</sup>

G Grand Hôtel de France, Sfax. 1<sup>er</sup> ordre, Viazi, propr. Maire : eau chaude dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

P K. J. & A. BEMBARON, — Vente, Echange et Location de Pianos de marques Playel, Erard, Stock, Bösendorfer, etc.

P Pharmacie Sotomama, (diplômé de la Faculté de médecine de Montpellier, 53, Rue des Métais, Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénot, 1<sup>er</sup> clinique fondée en Tunisie en 1888, 1, Rue Zarkoun, Tunis

## Marine Nationale

AVIS

La Marine se propose de construire à Sidi-Abdallah, un bâtiment destiné à l'installation d'une coopérative maritime. Les entrepreneurs pourront prendre connaissance du dossier aux bureaux du Directeur des Travaux Hydrauliques à la Baie-Ponty ou à ceux de l'Ingénieur des Travaux Hydrauliques à Sidi-Abdallah, à partir du lundi 7 avril courant.

Les soumissions devront être déposées avant le jeudi 17 du même mois, à 15 heures, au Bureau du Directeur des Travaux Hydrauliques à la Baie-Ponty, ou lui être adressées par lettre recommandée pour la même date et heure.

## La Marne...

Jusqu'ici ce nom n'a évoqué pour nous qu'une bataille gigantesque, une victoire brillante qui a sauvé la France et éclairé d'une apothéose de gloire les armées françaises. Mais il ne nous a pas été donné de connaître exactement comment s'est déroulée cette bataille et dans quelles conditions cette victoire nous a été acquise. Ça et là, des récits ont été publiés, la plupart rédigés par des combattants qui n'avaient pu connaître qu'une portion et non l'ensemble de cette opération de large envergure. Nous allons bientôt connaître un récit complet et détaillé de cette immense bataille, car M. Gabriel Hanotaux en a abordé maintenant le récit dans sa remarquable « Histoire Illustrée de la Guerre de 1914 ». L'histoire la plus vraie, la plus impartiale, celle où seront cités de près tous les historiens de l'événement, grâce à une documentation absolument authentique et complète, encore par de récentes recherches dans l'Allemagne occupée, l'historien est en mesure de présenter un récit intéressant, nouveau au point de vue stratégique et au point de vue tactique de ce fait d'armes immortel.

Pour la première fois, M. Gabriel Hanotaux expose dans sa conception et dans son explication le plan de Joffre, les hautes inouïes du commandement allemand et l'immense complexité d'une lutte qui s'écartait de Paris à la frontière de l'Est. Grâce à cette étude, tout le monde comprendra la portée considérable de la bataille de la Marne qui a décidé des destinées de la guerre mondiale.

L'Histoire Illustrée de la Guerre en 1914, de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, paraît en fascicules bi-mensuels le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois. Le fascicule : 1 franc. Elle sera complète en 24 ou 26 fascicules (106 fascicules à Paris à ce jour). Elle est également vendue en volumes reliés (8 vol. Paris, le vol. 22 francs). — Chez tous les libraires et à l'Édition Française Illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

Imprimerie spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

## RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Immeubles de rentes  
Constructions industrielles et rurales  
Arrosage — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al-Djazira

## PHARMACIE BLOCH

4, avenue de France, et rue Al-Djazira  
Léon Bloch Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'École Supér. d'Alger  
Spécialités françaises et étrangères. —  
Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles  
Téléphone 553

## Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France  
Agences à SOUSSE et à BIZERTE  
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.  
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.  
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus

## VACUUM MOBILOIL

Marque «GARGOYLE»  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télogr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000  
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence  
Agences en Tunisie : SOUSSE-SFAX

Principales Opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

## RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires  
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS  
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti

## BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger, Tunis.

## Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français  
Service régulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

## Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

## GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

## Chaux Hydraulique & Ciment

PAUL POTIN  
Dépôt : rue de Turquie (Port)  
Bureau : 22, rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

## Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET  
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS  
Liqueurs de Marques  
Eaux Minérales, etc.  
LIVRAISON A DOMICILE

## Espigadoras-Ileuses — Rateaux — Faucheuses

Mac Cormick  
Machines de Récolte OSBORNE  
disponibles à Tunis  
Maison R. WALLUT & Cie  
(R. WALLUT ET G. HOPMANN, ASSOCIÉS) — Tunis

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés  
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le  
Dépôts à vue : 2 o/o  
Dépôts à échéance fixe (de 2 à ans) : 3 o/o  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

## BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX  
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

## VÊTEMENTS

J. BELL  
6, Rue d'Italie, TUNIS

